

CAHIERS DU GROUPE LYONNAIS DE
**RÉCHERCHES
SALÉSIENNES**

18-B
934(29)

H. LECOMTE

Les pauvres et les abandonnés

N° 29 - novembre 1971

32848
Maison d'études Saint-Jean-Bosco
47, chemin de Fontanières 69-LYON(5^e)

P r é s e n t a t i o n

Cette étude sur "les pauvres et les abandonnés" a été présentée par le P. Hubert Lecomte à un colloque international salésien tenu à Barcelone en septembre 1970 sur "le service salésien de la jeunesse". Les discussions du chapitre général montrent actuellement l'urgence d'idées un peu nettes sur ce problème. Les discussions vont en effet leur train. A la fin d'un schéma sur "les salésiens de Don Bosco dans l'aujourd'hui de l'Eglise et du monde" distribué ici au début du mois d'octobre, nous lisons par exemple ce projet d'article constitutionnel sur "les jeunes pauvres et abandonnés" : "Don Bosco s'est senti envoyé de préférence à la "jeunesse pauvre, abandonnée et en danger". Nous nous adressons avec une absolue priorité aux jeunes pauvres, dont le nombre ne donne pas l'impression de diminuer dans la société." Et le texte continue par la description suivante : "Des

jeunes qui, à cause de leur pauvreté économique, sociale et culturelle, parfois aussi à cause de conditions de vie infra-humaines, ne bénéficient pas des possibilités d'une réussite normale ; des pauvres au plan moral et spirituel : jeunes qui ont grandi hors d'un contexte croyant et qui sont exposés à l'indifférence, à l'athéisme et même à la délinquance. La charité du Christ nous pousse à sauver ces jeunes qui, dans les différents pays, ont le plus besoin d'être reconnus, aimés et évangélisés..." Que penser d'un tel élargissement du concept de la "pauvreté", qui permettrait de considérer comme pauvres (moralement) les plus riches (matériellement) !

Francis Desramaut

Rome, le 17 octobre 1971

NOTE SUR LE CONCEPT DE
" PAUVRES ET ABANDONNES "

"La première oeuvre de charité sera de recueillir les enfants particulièrement pauvres et abandonnés, pour les instruire dans la sainte religion, notamment les jours fériés". (Costituzioni della Società di San Francesco di Sales, 1966, art. 4.) Le propos de ce court exposé n'est aucunement de démontrer que les "enfants particulièrement pauvres et abandonnés", auxquels se consacrent, en premier lieu, les salésiens sont les jeunes réellement les plus socialement déshérités (à tous les sens que l'on donne communément aujourd'hui à cette expression). Cela est, à nos yeux, une évidence ; et, s'il était besoin, les travaux des historiens de la société salésienne suffiraient à l'établir. Nous nous attachons seulement à mettre rapidement en lumière ce que, justement, sociologues et économistes entendent communément, aujourd'hui, par ces termes.

Pauvreté et croissance économique

Ne nous y trompons pas. Qu'elle soit le fait du sous-prolétariat (et, à son endroit, on parlera plus justement de misère) ou du prolétariat, au sein de nos sociétés occidentales ou dans celles du Tiers-Monde, la pauvreté est, encore, une réalité et une réalité gigantesque, même

s'il est indéniable que la signification de ce mot et sa charge affective ont beaucoup varié tout au long de l'histoire. L'une des plus importantes de ces variations sémantiques a sans nul doute été celle introduite par Karl Marx. Pour lui, au terme "pauvre" qui appartient au seul vocabulaire religieux, doit être substitué un concept qui soit scientifiquement fondé, celui de "prolétaire". Ce n'est, en effet, qu'au XIX^e siècle, avec les débuts de l'industrialisation, un premier exode rural massif et une poussée démographique importante, que la pauvreté devint une des préoccupations dominantes des chercheurs dont le principal objectif demeurerait néanmoins la richesse, sa création et sa répartition (parmi ceux qui en obtiennent une part suffisante). Un Malthus dénonce les dangers de la paupérisation dont, dans une certaine mesure, il rend responsables les pauvres eux-mêmes et leur goût immodéré de la procréation. Un Carlyle dénonce plutôt, lui, les abus de l'industrialisation et, à sa suite, Engels décrit le sort du prolétariat naissant en Angleterre. Marx lui-même, unissant dans son Capital l'analyse économique, la critique sociale et une philosophie du devenir humain, constate, prévoit et affirme la paupérisation progressive des masses par la concentration du pouvoir économique entre les mains d'une minorité de plus en plus réduite. Ainsi, pour la première fois, au stade pré-industriel où la pénurie était le lot de la grande majorité (un "état naturel", voire une "inégalité

providentielle¹², la pauvreté apparaît non plus comme le sort inéluctable des masses résignées, comme un accident provoqué par les progrès intempestifs de la technologie, ni comme un retard passager de certains secteurs économiques par rapport au développement général, mais comme le sort promis à une masse humaine dont le nombre s'accroîtra sans cesse tant que continuera la concentration du capital.

Cependant, à la fin du XIX^e siècle, et surtout au début du XX^e, les conséquences du progrès technique, les conquêtes des classes laborieuses, une relative stabilité de l'emploi, la généralisation de l'enseignement, la démocratisation du pouvoir politique semblèrent infliger un démenti aux prévisions de Marx. Certains purent même croire que la pauvreté ne constituait plus qu'une séquelle d'un stade dépassé de l'évolution, le résultat malheureux de quelque insuffisance des mécanismes de coordination économique et sociale, ou encore comme le produit inévitable, mais absolument marginal, des faiblesses mentales individuelles. C'est dans la première phase d'expansion du capitalisme libéral, sous l'influence de facteurs variés (et les deux conflits mondiaux qui contraignirent les Etats à mobiliser toutes leurs ressources financières, économiques et sociales n'y sont pas étrangers) qu'une partie non négligeable des populations des pays occidentaux commença à accéder à un début d'aisance (cfr la consolidation des classes moyennes). Comme

J.K. Galbraith l'a bien mis en valeur, l'état de pauvreté a cessé dès lors d'être, dans ces pays, celui de la majorité. Mais cet état n'en demeure pas moins (et la crise de 1929 en a donné une éclatante démonstration). Ces conceptions optimistes ne sont pas de mise pour tous, loin de là: la pauvreté, la misère, auxquelles se joignent l'aliénation, le sentiment de l'exclusion et, devant les lenteurs des remèdes, le désespoir, sont le lot quotidien des "déhérités de la croissance". Cette croissance, de par son dynamisme naturel dans une économie dite "de marché", suscite des inégalités que sont loin de compenser les politiques de redistribution du revenu, consolide ou crée la pauvreté, voire la misère, que le même A. de Ville-neuve-Bargemont² appelait l'inégalité à son dernier terme. En fait, c'est parce qu'il y a croissance et que beaucoup "s'enrichissent" que l'on prend conscience de façon plus aiguë de l'état de pauvreté des moins favorisés, des "laissés pour compte de l'expansion". La pauvreté devient visible et mesurable parce qu'une partie plus importante de la population parvient à y échapper. J.M. Albertini le soulignait fortement à la récente Semaine Sociale de Dijon (1970) : "La croissance de nos sociétés riches multiplie les situations de pauvreté, au point qu'aujourd'hui nous en venons à passer de la lutte contre la pauvreté à la contestation même de la croissance."

Définitions de la pauvreté

Il ne suffit donc pas de dire "pauvreté" ou de faire de la pauvreté une idée en soi. La pauvreté n'est pas une idée en soi mais une relation. La pauvreté est par essence relative. C'est toujours un manque. Sous les termes d'"indigence" et de "misère" on désigne un degré extrême dans le dénuement, l'état de celui qui est privé des choses les plus nécessaires à la vie ; on semble reconnaître alors un état limite, un seuil en deçà duquel les besoins fondamentaux ou "primaires" ne sont pas satisfaits. Mais, justement, parce qu'il s'agit de besoins humains, "les gens sont dans le dénuement dès que leur revenu, même s'il leur permet de survivre, se trouve nettement au-dessous de celui de l'ensemble de la communauté", note J.K. Galbraith dans son ouvrage La société d'abondance. Un autre économiste, le professeur Ornati, dit de la pauvreté qu'elle "est la condition des personnes dont les ressources ne suffisent pas à satisfaire les besoins minimaux". Or, ajoute-t-il, "la civilisation étant, selon une courbe exponentielle, créatrice de besoins, les pauvres sont ceux qui, à un moment donné, et dans un contexte géographique donné, ne possèdent pas les moyens de satisfaire les besoins considérés comme fondamentaux par leurs concitoyens".

On pourrait multiplier ces définitions de la pauvreté. On verrait, comme le soulignait L. Mordrel (à qui nous avons beaucoup emprunté) à la même Semaine Sociale

de Dijon, qu'elles "font toutes intervenir deux notions, très relatives, dans le temps et l'espace : la notion de besoin, et la notion de revenu. Dans une société où les mass-média sont omniprésents, où la réussite matérielle et le bien-être sont présentés comme des absolus, des frustrations ne peuvent manquer de se produire dont l'intensité est en relation directe - bien que non exclusivement - avec le niveau de revenu". En fait, la pauvreté n'existe que dans un contexte économique et social donné, situé dans le temps et dans l'espace, et par rapport à d'autres groupes ou individus.

Dans la mesure même où la classe ouvrière des pays occidentaux participe aux fruits de l'expansion, de la croissance, qu'elle fait partie prenante de la société globale, qu'elle influence son évolution en la contestant (exerçant ainsi un pouvoir, ce qui est une manière de richesse), et qu'elle prend donc sa part à la domination du reste du monde, se trouve démentie dans les faits la thèse marxiste de la paupérisation. Sans que l'analyse marxiste de l'exploitation puisse être, elle, mise en question, la pauvreté a changé de signification.

a) Ou bien elle est nettement caractérisée, pour celui qui la subit, par une frustration plus ou moins accentuée au plan de l'intelligence, de la culture, de la responsabilité, de la décision, de la création. En ce sens, il existe toujours une "pauvreté ouvrière" ressentie comme

une exploitation aliénant la personne et qui donne entièrement raison au cri d'Albert Memmi : "La condition ouvrière ? Elle existe encore, bel et bien, et elle est horrible... Elle reste fondamentalement une condition d'oppression"².

b) Ou bien elle conduit à la marginalisation puis à l'exclusion tous ceux qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas s'intégrer à nos sociétés (ou que nos sociétés ne veulent pas intégrer), ou participer avec succès aux luttes et affrontements qui en assurent le dynamisme. Tels sont les cas d'une majeure partie du Tiers-Monde par rapport à nos sociétés riches et du Quart-Monde au sein de ces dernières.

De la frustration simple à l'exclusion

À l'intérieur de la condition de pauvreté-frustration, il y a tout un ensemble de situations qui s'étendent de l'exploitation aliénante à la marginalisation progressive et à l'exclusion sociale achevée. Peut-on saisir les mécanismes par lesquels s'engendreraient pareilles pauvretés ? On peut penser que la pauvreté-marginalisation est ce processus, très diversifié, par lequel des individus ou des groupes déjà gênés dans leur existence matérielle et sociale sont mis peu à peu à l'écart des circuits économiques et politiques, acculés à une vie progressivement démunie de tout ce qui satisfait aux besoins de ceux qui les entourent et, finalement, rejetés sur les confins de

la société (indostrille) à laquelle ils sont censés appartenir. Chômeurs, vieillards, handicapés de toutes sortes, travailleurs étrangers, et bien d'autres, se situeraient à ce niveau. Quant à la pauvreté-exclusion, elle semble n'être rien d'autre que la marginalisation arrivée à son terme, à son degré le plus achevé. Autrement dit, il s'agit d'une pauvreté qui a basculé dans la misère, par un tel cumul de facteurs de pauvreté, que ce cumul engendre un véritable "cercle vicieux" (G. Myrdal) où se trouvent (définitivement?) enfermés individus et groupes. Au sein de ce "cercle" on verrait se dessiner, selon certains, une série de caractéristiques culturelles propres aux milieux de misère qui constitueraient ce que l'anthropologue américain O. Lewis appelle "une sous-culture de pauvreté". Tel est, apparemment, le sort d'une bonne partie des habitants de bidonvilles, de taudis urbains (ou même ruraux) et peut-être surtout de ce qu'on nomme, en France, "cités de transit" ou "cités d'urgence" : personnes considérées comme a-sociales et étrangères à la société globale. Considérées, ou se considérant ! En effet, la plupart du temps, la société exclut ceux qui s'excluent eux-mêmes par quelque déviation de comportement (cf. délinquance, maladie mentale...). Comme le souligne J. Klanfer dans une des premières études approfondies des problèmes de la pauvreté et de la misère, L'exclusion sociale, "il y a des liens entre pauvreté et maladie, pauvreté et déviance sociale, entre pauvreté et délinquance,

entre pauvreté et alcoolisme, entre pauvreté et instabilité sociale, etc..." :

Le pauvre est, dans tous les cas, non seulement celui qui reçoit moins que d'autres, mais celui qui ne participe que de façon très imparfaite ("pauvre-marginal"), ou ne participe pas du tout ("miséreux-exclu") à la vie et au mouvement sociétaire global.

La pauvreté, phénomène structurel

Où commence et où finit la pauvreté dans nos sociétés occidentales ? Dans la France de 1970 par exemple ? La misère y est-elle même encore une réalité ? Questions oiseuses diront la plupart, car, de toutes façons, sous peu, ni l'une ni l'autre n'existeront plus ! Nous n'en sommes plus, chez nous, au temps où la majorité de la population était mal logée, mal vêtue, mal nourrie, sous-éduquée, menacée par la maladie, le sous-emploi, le chômage. Dans tous nos groupes sociaux, le niveau de vie ne s'élève-t-il pas ? Encore quelques temps, quelques améliorations, et la pauvreté, a fortiori la misère, auront totalement disparu de notre pays.

Voire ! Voilà des années qu'économistes et sociologues se penchent assidûment sur le problème : la pauvreté n'est-elle qu'un phénomène conjoncturel, passager, marginal ? Leurs conclusions se rejoignent toutes et ne laissent subsister aucun doute : Dans les sociétés technologiquement développées, la pauvreté n'est pas un phénomène marginal et passager mais permanent

parce que structurel.⁴ Toutes les recherches font apparaître, à la fois, la persistance et l'importance de cet état de chose. Une telle affirmation détruit l'illusion, si longtemps entretenue, selon laquelle il suffirait de faire croître le produit national brut d'un pays pour faire du même coup disparaître les inégalités sociales et la pauvreté. L'étude de l'évolution du seul facteur "revenus" est parfaitement éclairante à ce sujet.

Il est significatif de constater qu'aux Etats-Unis un rapport officiel récent fait état de 26 millions de pauvres en 1967 et indique qu'il est peu probable que la pauvreté disparaisse dans un proche avenir. En 1974, la pauvreté demeurera, dans son étendue, aussi importante, ou presque, qu'aujourd'hui. Ce qu'avait déjà démontré pour la période précédente M. Ornati en constatant que: a/ en 1947, 27,5 % des Américains vivaient au-dessous du niveau minimal suffisant (selon des normes de 1947), et qu'ils étaient 26 % en 1960 (selon des normes de 1960) ; b/ en 1947, 15 % des Américains vivaient au-dessous du niveau minimal de misère (selon des normes de 1947), et qu'ils étaient 11 % en 1960 (selon des normes de 1960). De 1947 à 1960 seule la misère avait un peu reculé.

Les mêmes conclusions sont valables pour l'Europe occidentale. En Grande Bretagne, non seulement il est certain que de 1938 à 1958 les inégalités de revenus entre les familles se sont accentuées

(Titmuss), mais, surtout, des auteurs comme Abel, Smith et Townsend ont mis en valeur que le pourcentage de foyers pauvres et de personnes pauvres, par rapport à la population totale, était plus élevé en 1960 (respectivement 18 % et 14,2 %) qu'en 1954 (10,1 % et 7,8 %).

Les études publiées en France mettent également en relief l'accroissement des disparités et la persistance, sinon le développement de la pauvreté et de la misère. Le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies sur ce thème de l'inégalité des revenus démontre que celle-ci demeure énorme en Europe et qu'elle tend à s'aggraver dans de nombreux pays. Selon l'ONU, il est incontestable que parmi les grands pays industriels européens (mais l'Italie n'est pas citée), la France demeure la championne en matière d'inégalité, les écarts de niveau de vie entre citoyens y étant beaucoup plus grands qu'avant et s'élargissant au fil des ans. Regardons les chiffres : en France, les 10 % de la population qui ont les plus fortes ressources disposent d'une part du revenu national 7,7 fois supérieure à celle que perçoivent les 30 % de la population ayant les revenus les plus bas. Ce rapport n'est que de 2,5 % en Norvège, 2,8 % au Danemark, 3,3 % en Suède, 3,2 % en Grande Bretagne, 4,1 % aux Pays Bas, 4,1 % en Allemagne, 5,5 % en Finlande.

Les nations dites développées étant appelées à avoir une proportion croissante de salariés, il est intéressant de sa-

voir comment les principaux pays ont construit leur pyramide des salaires : la France vient dans le peloton de tête au palmarès de l'inégalité, puisque les 10 % de salariés les mieux payés s'attribuent 29 % du total des salaires, contre 2,6 % aux 10 % de salariés les moins payés, soit onze fois plus. (En Grande Bretagne, six fois plus ; neuf fois plus en Allemagne.)

L'étude de l'ONU montre, de plus, que chez nous, en France, le cadre administratif supérieur gagné en moyenne 5,9 fois plus que le manoeuvré, contre 4,3 fois au Danemark, 3,5 en Grande Bretagne, 3,1 en Suède, 2,4 en Norvège et aux USA, et même 1,8 en Allemagne.

Enfin, les auteurs de ce rapport distinguent trois groupes de pays : a) Les nations où l'inégalité continue à s'atténuer. C'est essentiellement le cas de la Norvège, et, de façon moins certaine, de l'Allemagne ; b) les pays où la disparité ne varie plus guère : Grande Bretagne, Pays-Bas, Danemark ; c) enfin, les nations où l'inégalité s'aggrave : France, Finlande, Suède. Durant la période recensée par l'ONU, la part du revenu global détenue par les 30 % des Français ayant les plus faibles ressources est tombée de 6,2 % à 4,8 % alors qu'à l'inverse celle des 10 % des privilégiés passait de 34,1 % à 36,8%.

Une récente étude préparée sur ce sujet par les services officiels français dans le cadre des travaux préliminaires à l'élaboration du VI^e Plan de développement économique et social⁷ a montré que le

mouvement tendait à s'accroître, l'écart entre le revenu moyen des cadres supérieurs et des professions libérales et celui des inactifs s'étant aggravé (coefficient 10, au lieu du coefficient 8,7 dix ans plus tôt). C'est dire que "la machine économique, en mettant une plus grande quantité de biens à la disposition d'un plus grand nombre, ne fournit absolument pas autant de moyens de résorber les inégalités. Elle ne fonctionne bien, au contraire, que dans la mesure où elle crée et entretient entre les groupes sociaux des discriminations que les défavorisés s'efforcent d'effacer et les nantis de reconstituer. Autrement dit, une fraction importante de la population est d'emblée très handicapée sinon disqualifiée dans la société d'aujourd'hui. Si elle l'est, c'est souvent parce que la collectivité a accepté que la contrepartie de l'industrialisation accélérée soit un grand déchet humain".

En bref, est pauvre celui qui ne participe pas au processus moderne de production. Il l'est donc malgré la croissance, bien plus, à cause de la croissance économique.

La pauvreté, même dans les nations riches, n'est en rien un phénomène marginal; quel que soit le seuil du critère retenu, même en tenant compte des seuils les moins élevés, le nombre des pauvres y est toujours de l'ordre de 12 à 20 % de la population globale (étude de l'OCDE).

Exemple : un Quart-Monde

Comme le répète, à juste raison, le spécialiste des problèmes de la pauvreté et de la lutte contre la misère qu'est J. Wresinski, le Quart-Monde, peut-être plus que le Tiers, est habilité à accuser nos sociétés occidentales de forfaiture ! Si parler de la misère c'est, en définitive, parler d'inégalité, si la misère est l'inégalité à son dernier terme, l'injustice est, en effet, flagrante. C'est ce que faisaient remarquer avec bonheur, dans un célèbre ouvrage, les enfants de Barbiana à leur maîtresse d'école : "La plus acharnée des protestatrices disait qu'elle n'avait jamais cherché à obtenir, jamais obtenu de renseignements sur les familles de ses élèves : 'si un devoir mérite un quatre, je lui mets un quatre'. Et elle ne comprenait pas, la pauvre, que c'était justement là ce qu'on lui reprochait, car rien n'est plus injuste que de traiter également des inégaux"⁸.

Des inégaux : les pauvres. Il s'agit bien de cela. Nous voudrions le montrer rapidement en décrivant la misère des plus déshérités d'entre eux, des marginaux ou en voie de marginalisation, des exclus ou en voie d'exclusion, la misère de ceux que, en toute rigueur de terme, on peut appeler "les abandonnés", les habitants de ce Quart-Monde - pour reprendre l'expression de Jean Labbens - de ce monde de la misère qui se tient non pas Outre-Mer, mais chez nous, à notre porte.

L'habitant du Quart-Monde

Ce Quart-Monde qui l'habite⁹ ?

1. Celui qui naît au bas de l'échelle sociale, car c'est toujours au bas de l'échelle sociale que la pauvreté s'installe en s'étalant. On "tombe" rarement dans la misère (ne serait-ce que du fait d'un bagage de culture, de savoir, de relations qui freine la chute), on y naît ou on grandit à ses frontières. Par exemple, les camps et les cités d'urgence de la région parisienne n'existent pas d'abord pour fournir un logement à des migrants venus de l'étranger ou de régions "sous-développées" de la métropole, mais bien pour abriter des "Parisiens" de souche. La pauvreté de leurs habitants n'est due ni à des causes géographiques ni à de subites déchéances individuelles. Pour la quasi totalité d'entre eux, il s'agit d'un héritage, de l'héritage du passé.

2. Celui qui n'a reçu que peu ou pas du tout d'instruction. Même lorsque l'enfant pauvre, l'enfant sous-prolétaire fréquente assidûment l'école, celle-ci échoue auprès de lui. On le sait¹⁰, la réussite scolaire s'aligne en quelque sorte sur la stratification sociale et au bas de l'échelle c'est l'échec. La socialisation défectueuse de l'enfant "misérable", les retards qui en découlent, notamment au plan de l'expression verbale, rendent d'autant plus difficile la solution du problème que les institutions scolaires ne sont guère adaptées à ce type de difficultés. Bien plus, le système même de

formation provoque un redoublement des inégalités. C'est la conclusion à laquelle arrivent, après bien d'autres, les membres de cette même Commission du Plan présidée par B. de Jouvenel. Ces experts s'en expliquent. C'est, disent-ils, dans la définition même de la culture à laquelle on se réfère "qu'il faut chercher l'une des causes principales des hiérarchies sociales traditionnelles. Cette culture continue à valoriser un type aristocratique de relation entre l'homme et la connaissance, privilégie un langage d'accès et de participation au savoir qui est, par ailleurs, celui des catégories sociales prépondérantes. Ce fait a une série de conséquences sur le rôle exclusif reconnu à l'école, sur les méthodes de formation, sur les relations entre enseignants et enseignés, sur la dichotomie entre travail intellectuel et travail manuel..." En conclusion, "ouvrir l'école à tous, c'est assurer la domination d'un modèle culturel actuellement dominant de sorte que, dans des structures fortement inégalitaires, l'égalité de droit devant l'enseignement a toutes chances de produire un effet de conservation plutôt que de changement social". C'est dire, comme le souligne A. Murcier, que le ministère de l'Education nationale ne deviendra pas le "ministère de l'égalité des chances" sans une modification profonde du système culturel dont il est, dans une très large mesure, le dépositaire et le propagateur. C'est là, au niveau de la formation, chacun le sent bien, que se situe ce qu'on pourrait appe-

ler le principal goulot d'étranglement de l'égalité des chances.

3. Celui qui n'est qualifié pour aucun travail professionnel, ne trouve à s'employer que dans les secteurs les plus marginaux de l'économie moderne et qui, de ce fait, est souvent sous-employé ou au chômage. Si jadis, sachant à peine lire et écrire, on pouvait devenir un ouvrier apprécié, il n'en est plus question aujourd'hui. Celui qui n'a pas reçu de formation professionnelle (ils sont nombreux et pas seulement parmi les jeunes du Quart-Monde)¹² tend à devenir inemployable. Il subsiste dans nos villes une masse de gens pratiquement inutilisables, si ce n'est pour des travaux d'infortune, instables et irréguliers. Leur seule chance d'échapper à la misère résiderait dans la possession de talents utiles à la société d'aujourd'hui. Or c'est précisément ce dont ils sont le plus dépourvus. Quand on sait qu'en 1960, en France, l'adolescent de quatorze ans, de famille ouvrière n'avait que sept chances sur cent de réussir sa vie ouvrière (cette réussite globale n'étant rendue possible que par la conjonction de ces cinq réussites partielles que sont : la réussite du choix du métier, celle de l'apprentissage, celle de l'embauche, celle de l'emploi, et celle du salaire obtenu ou espéré¹³), on ne peut conclure qu'à la nullité des chances de l'adolescent sous-prolétaire.

4. Celui qui a donc les revenus les plus faibles. Les rémunérations afférentes aux

travaux qu'il exerce ne peuvent être que très médiocres et ne suffisent pas à assurer une existence normale ; elles sont, de plus, généralement précaires. Il se trouve à ce point miné par le manque de biens qu'il nous apparaît comme un malade. De fait, il est plus souvent qu'à son tour victime de la maladie. Exemple : dans les 925 "courées" (accumulation de taudis sur des espaces extrêmement restreints où vivent 30 000 personnes -30 % de la population) de la ville de Roubaix, la mortalité infantile s'élève à cinquante-trois pour mille (à Roubaix : trente-cinq pour mille ; dans le département du Nord : vingt-sept pour mille ; en France : vingt-et-un pour mille). De même, le dépistage de la tuberculose permet de déceler dix pour cent de personnes atteintes de cette maladie dans les quartiers de courées (taux national : deux pour cent). Dans deux usines de peignage de Roubaix, d'un effectif total de 2 000 salariés, une équipe de chercheurs sélectionna un échantillon de quatre cents personnes : 200 ayant des conditions de logement normales et deux cents vivant en courées, et étudia l'absentéisme moyen au travail. En 1968, la durée moyenne d'absence au travail fut de 6,5 jours pour les travailleurs normalement logés et de 49,5 jours pour les travailleurs logés en courées. Certaines enquêtes ont mis en valeur l'importance d'éléments psychotiques ou névrotiques chez des chômeurs chroniques, et dans toutes ces recherches on peut lire la constatation suivante : le taux de fréquence de

maladies physiques et mentales graves est beaucoup plus élevé chez les pauvres et les très pauvres que dans les autres groupes de la population¹⁴.

5. Celui qui accède le plus difficilement à un logement décent ou, mieux, qui sait qu'il ne pourra jamais y accéder. Que dire des bidonvilles (où habitent encore soixante-dix mille Français) ? Même si certaines cités d'urgence ou de transit représentent un progrès notable sur les conditions du bidonville ou du taudis, l'étroitesse et les incommodités du foyer sont telles qu'on reste bien en-deçà du seuil qui paraît indispensable à une vie harmonieuse et au-dessous duquel les maladies physiques et les troubles du comportement risquent d'apparaître avec une fréquence dépassant largement la moyenne. D'espoir d'être décentement logé, le citoyen du Quart-Monde n'en a pas et ne peut objectivement en avoir. Aujourd'hui, en France, trente millions de personnes vivent dans des villes/de plus de deux mille habitants (60 % de la population); on estime qu'ils seront quarante-cinq millions en 1985 (73 % de la population) cinquante-huit millions en l'an 2 000 (77 % de la population). Or, en 1969, dans les huit départements formant la "région parisienne", 85 500 logements ont été construits dont 31 100 logements sociaux seulement, alors que les besoins actuels sont estimés au total à 120 000 logements au moins, dont le tiers en logements bon marché ! De plus, l'expérience montre - on retrouve là le problème rencontré à propos de

l'accès à l'enseignement officiel - que dans notre société inégalitaire, lorsque les prestations et les équipements publics veulent être ouverts à tous, l'élimination des faibles se fait rapidement, sinon dès le départ : les habitations bon marché sont accaparées en majorité par des catégories sociales auxquelles elles ne sont pas destinées, et les principaux bénéficiaires de "l'épargne-logement" appartiennent à des milieux sociaux relativement aisés.

Mais il y a plus important encore :

6. Celui en qui les échecs répétés et les perpétuelles humiliations qui ont suivi tous ses efforts ont apparemment tué toute responsabilité créatrice et qu'ils ont livré au défaitisme. Le fait même d'habiter un taudis, un bidonville, une cité d'urgence, constitue une indécence éprouvée comme telle, un échec. Et si tout échec implique une déchéance sociale, il implique corrélativement une dévalorisation de soi. Il rend peu à peu incapable d'affrontement et cette perte de la capacité d'affronter - qui est la personne même - conduit à sa propre désagrégation. Comme le dit Jean Lacroix¹⁵ la négativité de l'échec ne va pas sans une sorte de non-être ; et subir des échecs c'est participer au néant. Or, pour l'homme du Quart-Monde ces échecs vont se répétant depuis le berceau.

Prenons un seul exemple : en milieu sous-prolétaire, tout concourt à persuader

très tôt l'enfant, par les voies les plus diverses, que son destin est joué, et raté. Les familles sous-prolétaires sont tellement marquées par cet échec que leur séjour en taudis, bidonville ou cité d'urgence est éprouvé comme une relégation, la preuve qu'une volonté malicieuse (fatalisme) s'acharne contre elles. Alors que, dans d'autres catégories sociales, un homme est capable d'utiliser l'échec, une fois l'obstacle surmonté de reprendre la ligne tracée, ici l'échec répété en arrive à être vécu comme une sorte d'accomplissement. Des premiers trébuchements enfantins, des premières maladresses, le groupe tend même parfois à faire une chute définitive comme si, par réaction de panique, il anticipait sur la catastrophe. D'une erreur, il en vient à faire une faute, chargeant le coupable, dès son plus jeune âge, d'un sentiment confus d'incapacité radicale.

En milieu sous-prolétaire, le constat désespérant de l'échec des enfants aux premières années de scolarité se retrouve dans la bouche de tous les parents: sorte de signe auquel les nouveaux habitants d'un lieu de misère éprouvent qu'ils sont vraiment tombés dans le "cercle vicieux". Ils finissent toujours par vous avouer que les résultats scolaires de leurs gosses sont désastreux, qu'à dix, douze, quatorze ans, après cinq, six, sept années d'école, ils ne savent pas encore lire. Ils vous racontent cela avec tous les accents : angoisse, détachement, résignation, et toujours dans les mêmes

termes. Eux qui ont conscience d'avoir fait tout ce qu'il fallait, tout ce qu'on devait, à qui pourraient-ils imputer un tel échec ? Ils donnent, en fait, le sentiment de se heurter au pur incompréhensible. Ayant plusieurs enfants, ils savent d'expérience quelles chances il reste à leurs enfants en bas-âge de vivre un avenir meilleur ! Le fait même de vous entendre poser des questions à ce sujet les jette dans le désarroi et l'angoisse. En fait, c'est pour eux un des nombreux points sur lesquels ils refusent de s'interroger : la situation dans laquelle ils vivent interdit qu'on se pose des questions comme celles de l'avenir des enfants autrement qu'irréellement. Cela révèle clairement l'impossibilité dans laquelle se trouve l'homme de la misère de dominer une situation ou d'apprécier les handicaps. Il attend que l'événement décide pour lui, joignant au renoncement fataliste, le ressentiment incohérent et le rêve prometteur d'évasion imaginaire. Ce sont là trois caractéristiques de la sous-prolétarianisation, auxquelles il faut joindre le fait que l'on saisit le moindre prétexte pour retarder l'heure de toute décision : à l'absence de projet s'ajoute le refus de la responsabilité, de toute responsabilité.

7. Celui que le manque de biens culturels et matériels a conduit à vivre sans un ensemble cohérent d'intérêts, ni de valeurs, sans cadre de référence solide, sans projet, sans logique et sans espoir. Si on admet que la culture, c'est d'abord une

capacité à adapter sans cesse, dans des situations différentes, des schèmes de perception, de pensée et d'action, une aptitude à revivifier, à réinventer les modèles anciens, on conclut que ces familles, plus que toutes les autres, sont victimes d'une presque totale dépossSESSION culturelle, en ce sens qu'elles sont dépourvues et de modèles à imiter, et de dynamisme interne. Cette absence de dynamisme, de modèles, de schèmes, de cohérence et de continuité interdit sans doute de parler de traits culturels spécifiques et, partant, d'une "sous-culture de pauvreté" comme le voudrait O. Lewis¹⁶, (elle supposerait, de plus, un système original et cohérent de valeurs, au moins à l'état embryonnaire, ce qui n'est pas). On ne peut constater chez les plus pauvres qu'un retard culturel intense, une réelle "pauvreté de la culture" noyée dans un conformisme étonnant et une adhésion excessive et non critique à certaines normes établies de la société globale. Personnellement, nous reconnâtrions comme féconde la vision de Lewis, non comme description d'un état de fait, mais en tant que stratégie de lutte contre la misère. Si l'intégration de ces populations déshéritées ne doit en aucun cas être purement et simplement une assimilation (destructrice du peu de culture existante, celle qui leur assure un restant de dignité humaine), mais bien une acculturation, il s'agit donc d'abord de leur permettre de mettre au jour et de vivre leurs propres traits culturels, leurs propres va-

leurs - dont celle-là même de "pauvreté" laquelle serait fondamentale en l'homme mais qu'il récuse pour se sécuriser - avant d'en enrichir le milieu osmotique.

8. Celui que notre société a exclu, qui se sent exclu, qui se sait exclu, et que cette exclusion a tant abîmé qu'il en est réduit à épouser le jugement d'exclusion que les autres portent sur lui. Face à cette exclusion, il demeure d'ailleurs très ambivalent, se sentant à la fois humilié et rejeté, mais aussi plus ou moins responsable, plus ou moins coupable de ses déficiences et de ses échecs.

9. Celui que cette exclusion a tellement détruit qu'il coupe de lui-même les amarres le liant aux membres de son groupe, fait le vide social autour de lui et vit en solitaire. Il est honteux d'en être là et il ne se sauve à ses propres yeux qu'en rejetant sur son voisin la responsabilité de cette honte. En fait, la réprobation générale qui entoure les lieux de misère et leurs habitants constitue sans doute le plus grand obstacle qui existe à l'établissement de relations harmonieuses entre leurs habitants. Comme l'expliquait J. Wrésinski, en 1963, à l'Unesco, si c'est bien dans le monde des pauvres que nous trouvons les familles misérables, elles en font certes partie physiquement, mais pas du tout socialement. Tout en portant les stigmates de la pauvreté, en subissant tous ses avatars et en courant tous ses risques, elles vivent comme des corps étrangers au milieu des autres.

Elles ne se sont pas intégrées dans la vie commune. Elles se sont en quelque sorte accommodées d'un état inférieur, misérable, qui est inacceptable même pour leur entourage pauvre ; elles se sont retirées à un niveau inférieur à celui de leur voisinage. Ce retrait les en coupe. Ne se sentant pas elle-même à l'abri de la misère la famille pauvre non misérable rejette et juge sévèrement celle qui s'est laissée envahir par cette misère. Si des liens demeurent entre l'une et l'autre, se seront des liens de supériorité à dépendance. Si les familles sous-prolétaires sont inadaptées à la société globale, elles le sont aussi au monde des pauvres. Elles sont également exclues de ce monde-là. Il y a donc réellement deux mondes, dont on peut dire que l'un a conservé une certaine conscience d'appartenance, de rôle et d'avenir, tandis que l'autre vit presque exclusivement dans un présent inutile puisque sans rapport avec le lendemain. Ce qui les distingue de manière significative, c'est qu'aux uns la société finit par reconnaître le droit à un milieu accueillant, aux autres non. Les pauvres, au moins en théorie, peuvent vivre et accéder à une promotion sociale sans être obligés de s'exiler de leur groupe natif ; les misérables doivent subir cette ultime épreuve de ne pas être reconnus en tant que groupe, sinon en tant que groupe néfaste. Plus, d'être tellement détruits par la misère qu'eux-mêmes deviennent incapables de percevoir leur propre groupe et de s'y situer.

10. Celui qui est le moins représenté dans nos institutions, car les partis politiques l'ignorent délibérément ; les organisations familiales ou charitables le connaissent tout au plus pour le prendre en tutelle ; les syndicats ouvriers préfèrent le laisser de côté pour construire sur lui, mieux et plus vite qu'avec lui, la promotion du prolétariat.

L'abandonné

En définitive, l'habitant du Quart-Monde c'est celui qui, conjuguant en lui-même la plupart ou la totalité de ces facteurs, a dépassé le seuil au-delà duquel on devient inévitablement soi-même l'instrument de sa propre paupérisation, et dont la pauvreté est telle qu'elle n'engendre même plus la révolution. En ce sens, comme le soutenait Marx qui l'accablait (lui aussi !) de son mépris, cette fraction déchue de la classe ouvrière se situant presque au dehors du monde du travail, ce "prolétariat en guenilles", ce Lumpenproletariat, loin d'être dangereux pour la société établie, l'est au contraire pour tout mouvement révolutionnaire !

Points de départ et termes de cheminement de la paupérisation, no man's land d'où l'on transite imperceptiblement vers cet état sans espoir, cette situation sans issue qui s'appelle la "condition sous-prolétarienne", les taudis, les bidonvilles, cités d'urgence, qui ornent toutes les villes de nos riches sociétés occidentales témoignent de tout un peuple sans

sans culture ou en voie de perdre e qui lui en reste, asocial ou en voie d'asocialité, dépersonnalisé ou en voie de dépersonnalisation. Puisqu'il s'agit de tout un peuple, que sa misère n'est ni fortuite, ni accidentelle, qu'elle constitue au contraire un phénomène de structure, qu'elle s'engendre elle-même par un processus dont rien ne fait entrevoir la disparition, pour en finir avec la pauvreté, avec la misère, une volonté politique est nécessaire, la solution du problème excédant les possibilités du service social.

Misère : cumul des facteurs de pauvreté

L'économiste Ornati a établi jadis une liste d'attributs de pauvreté et démontré de façon certaine que le pourcentage de "pauvres" parmi les personnes possédant l'une de ces caractéristiques est nettement plus élevé que dans la moyenne de la population. Si, comme c'est souvent le cas, il y a cumul d'attributs, le risque de pauvreté et son intensité augmentent avec leur nombre. Une misère extrême est le sort de ceux qui cumulent tous les facteurs. Prenons un seul exemple : les recherches de Cornell University sur la Midtown de New York aboutissent à une conclusion similaire. Les enquêteurs déterminèrent une série de points essentiels susceptibles d'être mis en relation avec le risque de maladie mentale de l'individu. La corrélation était nette : les personnes qui avaient été sujettes à tous ces facteurs (treize) avaient trois fois plus de chances de souffrir de troubles mentaux qu'une

personne n'en ayant connu aucun ; et qui en avait subi trois présentait un risque supérieur de maladie mentale à qui n'en avait subi que deux. Or, les facteurs essentiels de l'enquête de Cornell ne sont autres que la substance même de la vie des pauvres : infirmités physiques, foyers brisés, souci de travail, d'argent, etc... Cette expérience totale de la misère mutile la personnalité, dégrade, désagrège l'homme. Hollingshead et Redlich dont nous avons déjà mentionné les travaux établirent par la suite (à New-Haven) que ces malades mentaux pauvres étaient dans leur grande majorité nés pauvres. Leur maladie était un produit de la pauvreté et non pas leur pauvreté un produit de leur maladie.

Les jeunes "pauvres et abandonnés"

Les "pauvres et abandonnés" sont, à l'évidence, ceux qui cumulent les facteurs de misère, comme, par exemple, les habitants de ce Quart-Monde que nous venons de décrire à grands traits (mais nous aurions pu prendre d'autres exemples : vieillards, travailleurs étrangers, etc ..).

Les "pauvres et abandonnés" existent. On estime, couramment, qu'il y a en France 12 millions de pauvres (un quart de la population française) et plus de 2 millions de marginaux ou en voie de marginalisation (plus de 4 % de la population française fait partie du Quart-Monde).

Et, "les jeunes pauvres et abandon-

nés" ? Nous n'en avons, apparemment, pas parlé. Et pourtant ! La population du Quart-Monde est extraordinairement jeune. Jean Labbens¹⁰ estime que dans les lieux de misère qu'il a personnellement étudiés les moins de vingt ans représentaient plus des deux tiers des effectifs, (moins de dix ans : 40 % ; moins de vingt ans : 68 %). Et ce grand nombre d'enfants s'explique, à ses yeux, par une fécondité de beaucoup supérieure à la moyenne. Dessinant à grands traits la figure de cet "abandonné" qui est le sous-prolétaire, c'était donc essentiellement les enfants et les jeunes sous-prolétaires que nous avons présents à la pensée : 1,4 million ou plus d'enfants marginaux ou en voie de marginalisation !

Le sous-prolétaire, c'est celui dont les enfants manifestent, dès leurs premières années, des retards de développement physiques, psycho-moteurs, linguistiques, mentaux (et pour qui l'école sera fatalement inadaptée) et, à l'adolescence, des troubles importants de la personnalité. Un des chapitres le plus intéressant du travail de Jean Labbens sur le Quart-Monde nous dépeint les grands traits de la personnalité des jeunes d'un bidonville, à partir du test de Van Lennep. Ce qui frappe chez eux, c'est, avant tout, la faiblesse du moi, le sentiment d'infériorité et d'impuissance, le fatalisme, la faiblesse de l'image parentale et la valorisation de l'adulte à statut social élevé, la recherche de sécurité. Ils sont passifs face à leur destin et maintenus

dans cette passivité par une méconnaissance totale des rapports de causalité. Aussi leurs modes d'action sont-ils empreints d'un irréalisme absolu : les filles ont recours aux solutions providentielles, et les garçons laissent libre cours à une agressivité sans objet. Ils n'arrivent pas à concevoir une relation d'échange, mais aspirent à être admirés, estimés, en un mot reconnus.

La constitution d'un "moi" affirmé est la condition première de toute vie pleinement humaine et, nous le savons, elle exige présence du regard et de la reconnaissance d'autrui, partage des intérêts, réciprocité des consciences, en quelque sorte échange d'amour.

Qui donnera son regard ? Qui reconnaîtra ? Qui partagera ? Qui aimera ces jeunes-là, "pauvres et abandonnés" ?

Hubert LECOMTE, Paris

N o t e s

1. F. DESRAMAUT, Les constitutions salésiennes de 1966, Commentaire historique, Rome, PAS, 1969, fasc. 1, p. 31-33 : "Les adjectifs qui accompagnent ce mot (giovanni) doivent être pris à la lettre. Les oratoires sont faits pour les "plus pauvres" parmi les adolescents. Le texte latin approuvé de 1874 disait : "Primum charitatis exercitium in hoc versabitur, ut pauperiores ac derelicti adolescentuli

excipiantur et sanctam catholicam religionem doceantur praesertim vero diebus festis". La version corrigée publiée à la fin de l'année par les soins de Don Bosco appuya et transforma le comparatif en superlatif : "Primum charitatis exercitium hoc erit ut pauperrimi in primis et derelicti adolescentuli excipiantur". La pauvreté ici évoquée est d'abord et surtout matérielle. Les premiers salésiens ne réfléchinaient pas sur cette situation, et leurs successeurs n'ont pas renoncé à interpréter l'adjectif de cette manière."

2. A. de VILLENEUVE-BARGEMONT, Economie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe et sur les moyens de les soulager et de les prévenir, Bruxelles, 1837. (Cité par J. LABBENS, Le Quart-Monde, Paris, Ed. Science et Service, 1969, p. 257-8). "Les uns possèdent le pouvoir, les distinctions, les richesses; les autres sont réduits à la médiocrité, au travail, à l'indigence... (qui) ... constitue l'un des éléments de la destinée humaine sur la terre... (Elle)... est l'inégalité à son dernier terme.., la condition forcée d'une grande partie des membres de la société... (Son origine est dans les décrets divins, au bout de)... cette chaîne de préceptes qui descend du ciel pour régler les choses de la terre et que rien n'a pu interrompre depuis la création du monde jusqu'à nous."

3. A. MEMMI, Préface à C. PEYRE, Une société anonyme, Paris, Julliard, 1962.

4. Nous nous arrêtons volontairement dans ces pages aux problèmes de la pauvreté et de la misère dans les seules nations développées et riches du monde occidental. Non que nous négligions l'existence d'autres formes de pauvreté, notamment celles qui sévissent dans les pays du Tiers-Monde. Il nous paraît seulement plus logique de ne parler que de ce dont nous avons connaissance ; d'où la place prépondérante donnée à "l'exemple" français. La pauvreté et la misère étant des phénomènes universels, il n'est pas difficile de concevoir à partir d'un exemple précis les formes et l'intensité qu'elles prennent en d'autres contextes.

5. Rapport intitulé : Towards a social report, p. 46. Toute estimation de la pauvreté est évidemment frappée de subjectivité et varie d'un auteur à l'autre selon les critères adoptés pour l'établir. Ce nombre de 26 millions paraît un minimum à beaucoup. D'autres citent jusqu'à 40, voire 50 millions.

6. Les Revenus dans l'Europe d'après guerre. Politique, croissance et répartition, Publication des Nations Unies, 1970. Cfr. à ce sujet l'article de G. MATHIEU dans Le Monde du 2 juin 1970.

7. Groupe de travail du Commissariat au Plan présidé par B. de Jouvenel. Cfr. l'article d'A. MURCIER dans Le Monde du 7 avril 1970.

8. Lettre à une maîtresse d'école, par les enfants de Barbiana, tr. fr., Paris,

Mercure de France, 1968, p. 74.

9. Cfr. H. LECOMTE, Ce Quart-Monde à notre porte, in Parole et Mission, n° 47, octobre 1969.

10. Notamment par les importants travaux de P. Bourdieu, comme Les héritiers, Paris, Ed. de Minuit, 1964 ; et La transmission de l'héritage culturel, (in DARRAS, Le partage des bénéfiques, Paris, Ed. de Minuit, 1966). Voir aussi S. HONORE, Adaptation scolaire et classes sociales, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

11. Cité à la note 7.

12. 48 % des 8 000 jeunes travailleurs de 15 à 24 ans interrogés fin 1969, en France, à ce sujet, déclarent n'avoir reçu aucune formation professionnelle en école avant leur entrée au travail. Un sur trois seulement suit ou a suivi des cours de perfectionnement après avoir commencé à travailler. Et 23 % déclarent vouloir se perfectionner et n'en pas avoir la possibilité. Enquête réalisée par les soins de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente et de l'INSEE. (Cfr. Le Monde du 21 août 1970.)

13. P. IDIART, Les jeunes travailleurs de 15 à 25 ans dans la France d'aujourd'hui, Paris, Ed. Ouvrières, 1964, p. 55 sq. et H. LECOMTE, Les jeunes face à leur formation professionnelle, in Economie et humanisme, n° 171, novembre-décembre 1966.

14. A.B. HOLLINGSHEAD et F.C. REDLICH, Social Class and Mental Illness, 1958.

Cité dans M. HARRINGTON, L'autre Amérique. La pauvreté aux Etats-Unis, Paris, Gallimard, 1969, p. 160. Ces auteurs constatent chez les plus défavorisés en traitement un taux de maladies mentales presque trois fois plus élevé que celui relevé dans les autres groupes sociaux.

15. J. LACROIX, L'échec, Paris, PUF, 1964, p. 14.

16. Notamment dans O. LEWIS, La Vida, une famille porto-ricaine dans une culture de pauvreté, Paris, Gallimard, 1969, p. 800-810.

17. M. HARRINGTON, L'autre Amérique.., p. 162, sq.

18. J. LABBENS, Le Quart-Monde.., p.55 sq.

LES CAHIERS DU GROUPE LYONNAIS
DE RECHERCHES SALÉSIENNES

publient des études originales et des textes peu connus concernant la vie salésienne.

Rythme de publication : 5 numéros annuels.

Numéros parus :

3. F. DESRAMAUT, Note sur les oeuvres écrites de saint Jean Bosco.
4. M.-J. LE GUILLOU, Renouveau et adaptation de la vie religieuse.
5. SESSION-CONCILE, Discussion sur la rénovation adaptée de la vie religieuse.
6. P. STELLA, Don Bosco dans l'histoire religieuse catholique.
7. Mgr DOZOLME, l'éducation chrétienne selon Vatican II.
8. J. AUBRY, Pastorale de la jeunesse dans l'Eglise actuelle.
9. F. DESRAMAUT, Noviciat ascétique ou noviciat apostolique.
10. Mgr RENARD, Vatican II et le prêtre.
11. M. WIRTH, La société salésienne au début de son deuxième siècle.
12. A. LABATTUT, La joie dans l'oeuvre de saint François de Sales.
13. L. RICCERI et J. TER SCHURE, La formation du prêtre salésien.
14. F. DESRAMAUT, Le chapitre de la pauvreté dans les constitutions salésiennes.
15. A. DRUART, La résurrection de Charles.

16. F. DESRAMAUT, L'obéissance dans les constitutions salésiennes.
17. LES SALESIENS FRANCAIS PRENNENT LA PAROLE.
18. J. AUBRY, Le rôle de la prière chez le religieux actif.
19. F. DESRAMAUT, Pratiques de piété dans les constitutions salésiennes.
20. M. WIRTH, L'expansion salésienne hors d'Europe de 1888 à 1965.
21. ETRE SALESIENSAUJOURD'HUI.
22. L. KOENIGBAUER, La vie de prière dans la spiritualité de saint François de Sales.
23. O. SCHOCH, Education salésienne, tradition et exigences du temps présent.
24. J. AUBRY, Exigences de l'Eglise d'aujourd'hui et mission de la congrégation salésienne.
25. F. DESRAMAUT, Unité et diversité salésienne.
26. CHAPITRE PROVINCIAL DU CHILI, Réflexions sur le "Mouvement Salésien".
27. CHAPITRE PROVINCIAL DE HOLLANDE, Projet de Règle de vie salésienne.
28. COMMISSIONS PRECAPITULAIRES DE 1971, La mission salésienne aujourd'hui.
29. H. LECOMTE, Les pauvres et les abandonnés.

Abonnement annuel : 12 f. français (1500 liras)
 12 f. suisses, 120 f. belges, 3 \$ dollars
 USA), à partir de janvier. Le numéro 2,50 f.
 Ecole Supérieure de Théologie
 47, chemin de la Mulatière. 69 LA MULATIERE
 C.C.P. : Lyon 5.430.66

Spécifier au talon : Cahiers du Groupe
 Lyonnais de Recherches Salésiennes.